Cinquante-septième année. - N ° 154 A Vendredi 11 août 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 14

05 – HAUTES-ALPES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

Ventes et cessions

952 876 779 RCS Gap.
GENIALP.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 15, Place Du Lavoir, 05230 La Bâtie-Neuve.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 90000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Réalisation de prestations de services de chronométrage d'épreuves sportives sur site, la mise à disposition d'une plateforme d'inscription en ligne à des épreuves sportives. Le développement et la distribution de solutions logicielles dans le domaine de la chronométrie d'épreuves sportives. Toutes activités annexes de prestations auprès des organisateurs d'épreuves sportives ou des professionnels de la chronométrie sportive. Développement, commercialisation de logiciels et prestations informatiques - vente de tous matériels se rattachant à l'informatique..
Adresse : 15, Place Du Lavoir, 05230 La Bâtie-Neuve.
Précédent propriétaire : 440 319 267 RCS Gap. **RUA** (Frédéric). Nom d'usage : RUA.
Date de commencement d'activité : 30 juin 2023.
Publication légale : TPBM Semaine Provence *du* 19 juillet 2023.
Oppositions : A l'adresse du fonds de commerce.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 28/06/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE de GAP le 05/07/2023, Dossier 2023 0016612 Adresse de l'ancien propriétaire : 15 Place du Lavoir 05230 LA BATIE-NEUVE. Adresse du nouveau propriétaire : 15 Place du Lavoir 05230 LA BATIE-NEUVE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..